

Vous recherchez un environnement de travail convivial et rempli de défis professionnels stimulants? Vous voulez travailler pour une grande ville dynamique et dans une équipe à dimension humaine? La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir.

## DEVENEZ DIRECTEUR.TRICE ADJOINT.E SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Concours 24-120

### DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du directeur du Service de sécurité incendie et conformément aux lois, règlements et politiques en vigueur, le titulaire du poste assume la responsabilité de gestion de l'équipe de prévention, de l'équipe de formation et des opérations. Il doit remplir adéquatement toutes les fonctions et responsabilités qui lui sont attribuées par la Loi sur les cités et villes, la Loi sur la prévention des incendies et ses règlements, les autres lois du Québec et les règlements adoptés par le Conseil.

Il supervise l'organisation du travail du personnel sous sa responsabilité et assure le suivi des activités de développement des compétences, des modes de fonctionnement en intervention et de la planification de la main-d'œuvre.

Il planifie et coordonne les opérations en lien avec les mesures d'urgence (interventions et activités) afin de minimiser les impacts sur la population et les opérations internes.

Les principaux défis de la Direction du Service de sécurité incendie pour la prochaine année sont de prendre un leadership dans la mise en place d'une organisation agile en sécurité civile, de développer les compétences nécessaires pour assurer la relève et d'être un joueur actif dans l'évolution culturelle de l'organisation et du service.



### Principales fonctions

- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités, les programmes et les ressources affectées sous sa responsabilité en conformité avec les orientations et objectifs de la Ville;
- Supervise, conseille et aide le personnel sous sa responsabilité en déterminant les objectifs de performance dans une perspective de développement et d'amélioration des compétences;
- Est responsable de la planification de la sécurité civile (planification, organisation et contrôle);

- Est responsable de l'établissement des plans d'action de la prévention, des opérations et de la formation en s'assurant d'une utilisation judicieuse et efficiente des ressources, en exerçant un suivi ponctuel de ce plan et en analysant les résultats afin d'y apporter des mesures d'amélioration;
- Dirige les opérations sur une intervention lorsque sa présence est requise, exerce en collaboration et en rotation avec les autres chefs la garde et le support aux opérations;
- Effectue les tâches qui lui sont confiées et peut être appelé à agir au centre de coordination de site ou de mesures d'urgence lors de situation d'exception, d'urgence ou spéciales;
- S'assure d'une gestion rigoureuse des conditions de travail en conformité avec les différentes conventions collectives, directives, procédures et politiques en vigueur;
- Prend les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité du personnel en s'assurant du port des équipements de protection individuelle et en participant à l'identification et à l'élimination des risques au travail tout en collaborant avec le comité de santé et sécurité au travail;
- Gère son secteur d'activité en conformité avec les valeurs organisationnelles privilégiées par l'organisation;
- Est responsable du développement des programmes de prévention et des plans d'action;
- Est responsable de la confection des plans d'intervention de grande envergure et des PPI;
- Développe et met en place des outils assurant la préalerte et l'alerte aux missions concernées;
- Poursuit le développement, de façon transversale, dans l'ensemble de l'organisation;
- Assure la tenue d'exercice en sécurité civile avec différents partenaires;
- Assure le suivi budgétaire;
- Participe à la révision et la mise en place du schéma de couverture de risque;
- Est responsable du développement du guide aux opérations;
- Participe à l'établissement du plan stratégique du SSI et en assure le suivi;
- Accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur.



## Exigences du poste

- Détenir un certificat « Officier II » de l'École nationale des pompiers du Québec ou une attestation d'études collégiales (A.E.C.) « Gestionnaire en sécurité incendie » ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Détenir une formation universitaire en administration ou dans un domaine connexe;

- Compter un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente à titre de cadre d'un service d'incendie organisé ou d'une division incendie par laquelle il a développé une solide expérience en gestion des ressources humaines, matérielles et financières de même que de la gestion de la prévention et de la coordination de mesures d'urgence;
- Détenir de l'expérience pertinente en matière de planification et de coordination des mesures d'urgence est un atout;
- Détenir un permis de conduire de classe 4A.
- Faire preuve de leadership mobilisateur et être un ambassadeur du changement;
- Démontrer de bonnes habiletés stratégiques, communicationnelles et relationnelles;
- Savoir gérer avec courage, rigueur et intégrité dans le respect des orientations et valeurs de la Ville;
- Rigueur, diplomatie, discrétion et sens d'éthique remarqué;
- Capacité de mener plusieurs projets en simultanée.

**La personne en poste participera au service de garde selon l'horaire établi, impliquant une disponibilité de 24 heures/24 pour une période de 7 jours consécutifs.**



## Rémunération

L'échelle salariale pour ce poste est de **111 899 \$ à 131 646 \$** et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.



## Postuler dès maintenant

Toute personne intéressée à occuper ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation ainsi qu'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 30 septembre 2024**, à l'adresse courriel suivante : [rh@st-hyacinthe.ca](mailto:rh@st-hyacinthe.ca) en mentionnant le numéro de **concours 24-120**.

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

*Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des minorités visibles et des minorités ethniques et des personnes vivant avec un handicap.*

*L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.*